



Compte Rendu

de la

Table Ronde

Fiches sanitaires

Du 17 Avril 2020

L'entreprise était représentée par :

Georges ICHKANIAN (DRH Réseau), **Laurent BOUTIN** (Directeur Sécurité DGII), **Alain TROUCHE** (Directeur Sécurité DGA), **Jérôme MARLIER** (Directeur Sécurité DSSR) et **Caroline GIRARD** (adjoint RS Réseau).

La délégation UNSA-Ferroviaire était composée de :

Christophe THETIER (Secrétaire Fédéral Réseau et G&C), **Pascal ESCANDE** (élu CSE ZPSE) et **Pascal BOUZID** (élu CSE DGIDF)

Autres organisations syndicales présentes : SUD-Rail et CFDT

L'objectif de cette réunion est de présenter aux organisations syndicales, la mise en place des fiches sanitaires sur le périmètre Réseau.

Lors de la prise de parole liminaire, la délégation UNSA-Ferroviaire a revendiqué :

- *La généralisation du port du masque en y intégrant toutefois des pauses régulières liées à la gêne occasionnée par le port du masque toute une journée ;*
- *La création de fiches métiers qui ne sont pas encore disponibles ;*
- *La possibilité de faire évoluer ces fiches en y intégrant les partenaires sociaux. Notre délégation a d'ailleurs indiqué qu'un GT a été créé au sein de notre organisation syndicale et que la participation des élus, qui ont le rôle de préventeur, est tout à fait justifiée. Notre délégation a également salué le travail réalisé sur les fiches sanitaires, bien qu'elles ne soient pas tout à fait finalisées ;*
- *Le port de lunettes ou de visières sur certaines opérations ;*
- *L'importance de la vigie COVID-19, qui s'assure que les gestes barrières, la distanciation sociale, les mesures indiquées dans les fiches soient respectés par les agents et que les équipements de protections sanitaires soient portés. Notre délégation insiste sur le fait que c'est à la vigie de présenter les fiches sanitaires aux agents lors du briefing et d'expliquer aux agents les améliorations à effectuer lors du debriefing. Pour notre délégation, la vigie doit être dégagée à plein temps pour s'assurer que les agents travaillent en toute sécurité.*
- *Les cheminots doivent pouvoir travailler en toute sécurité. A ce titre, la direction doit tout mettre en œuvre pour s'assurer qu'ils travaillent dans les meilleures conditions possibles.*
- *La reprise des chantiers ne doit pas se faire trop précipitamment. La crise sanitaire n'est pas encore terminée. Il faut privilégier les lots essentiels et les préparations des opérations liées à la saison chaude ;*
- *Un nettoyage plus complet et une désinfection régulière des locaux collectifs (réfectoire, vestiaires, douches, toilettes, etc...).*



A l'issue de leur déclaration, la délégation Sud-Rail quitte la séance.

Pour le DRH de Réseau, les remarques de l'UNSA-Ferroviaire sont pertinentes et seront étudiées sérieusement. Les conditions de travail et la santé des agents doivent rester la priorité. Avant d'aborder la table ronde sur les fiches sanitaires, le DS DSSR nous a donné quelques informations sur la situation sanitaire sur Réseau en date 16 avril :

- Aucun décès n'est à déplorer parmi les agents de Réseau
- 2 agents en réanimation mais dont l'état s'est amélioré
- 151 cas de COVID-19
- 273 suspicions fortes (agents non testés mais avec des symptômes)
- Confinement de rang 1 : 443

Avec 101 cas de moins en quelques jours, la Direction indique une baisse de la propagation parmi les cheminots.

Pour l'UNSA Ferroviaire, il est essentiel que la reprise se fasse progressivement en maintenant un effectif restreint sur le terrain.

Par ailleurs, l'UNSA-Ferroviaire a alerté la direction qu'une phase 2 de la pandémie est possible comme dans certains pays. La vigilance doit rester accrue et il ne peut y avoir de relâchement lorsqu'il s'agit de protection des cheminots.

Concernant la mise en place des fiches sanitaires, le DRH nous a présenté le rôle des TASK FORCES et leur articulation :

- Une TF nationale (TF1) qui est en charge d'appliquer les directives du gouvernement en lien avec la crise sanitaire due au COVID-19 et qui adapte ces mesures pour notre entreprise.
- Une TF Réseau (TF2), pilotée par Jérôme MARLIER, en charge d'étudier les mesures sanitaires transmises par la TF nationale et qui les adapte en tenant compte des particularités de Réseau.
- Une TF Réseau (TF3), pilotée par Alain TROUCHE et Laurent BOUTIN, qui prend en compte toutes les indications de la TF2 et qui crée les fiches pour répondre à un besoin. Cette TF est en lien avec les référents sécurité de chaque CSE afin de prendre en compte les spécificités de chaque périmètre.

Les médecins référents, des préventeurs, le pôle juridique, le pôle communication, les RRH, les directeurs sécurité élaborent les fiches en analysant chaque séquence des gestes métiers des opérations et en y intégrant les risques liés au COVID-19.

Ceci fait, la TF soumet les fiches à 6 établissements « test » qui y apportent des modifications et/ou ajouts si nécessaires.

Les fiches sont ensuite validées par la TF3 et sont déposées sur le SharePoint.

A ce jour, plus de 70 fiches sont disponibles, d'autres fiches sont en cours d'écriture :

Le lien ci-dessous permet de consulter les fiches :

<https://snf.sharepoint.com/sites/PreventionsanitaireCOVID-19GrpO365>



Certaines fiches sont créées en y associant des entreprises du BTP (environ une vingtaine d'entreprises) afin de renforcer les gestes métiers pratiqués en coactivité. Mais il est rappelé que les fiches ne permettent de s'affranchir de tous les gestes barrières.

Lorsque la distanciation de 1 mètre ne peut être respecté, le port du masque est obligatoire.

Pour la Direction de Réseau, le port généralisé du masque n'est pas prévu puisque les directives du gouvernement n'en font pas état.

La Direction de Réseau rappellera à chaque établissement de son périmètre que les directives doivent être appliquées (gestes barrières, fiches sanitaires, port du masque sur certaines opérations).

Il faut appliquer les bonnes pratiques dans les établissements, c'est pourquoi la vigie et le référent COVID-19 ont un rôle important et sont les relais auprès des agents.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle les propos de la direction du GPU qui acte le port du masque pour tous les voyageurs. Les voyageurs qui ne porteront pas de masque pourraient se voir refuser l'accès aux trains. Si cette mesure est retenue pour les voyageurs, les cheminots ne devraient pas en être exclus sur leur lieu de travail. Nos représentants continueront de revendiquer un masque pour tous.

L'UNSA-Ferroviaire fait également remarquer que l'application des fiches sanitaires n'est pas évidente pour des agents ayant de l'expérience et qui effectuent leur travail avec habitude. Il est donc possible qu'un agent oublie d'effectuer un geste barrière ou une étape dans une fiche sanitaire.

Il n'est pas question de sanctionner les agents qui n'appliqueraient pas les nouvelles directives de par leur habitude de travail.

Sur ce sujet, le DRH nous conforte en nous répondant que les agents ne doivent pas être sanctionnés mais être sensibilisés sur les risques qu'ils prennent et qu'ils peuvent faire prendre à leurs collègues. C'est tout à fait le rôle des vigies ou du référent établissement COVID-19. Pour ce faire, il est essentiel qu'ils soient formés et sensibilisés aux risques liés au COVID-19.

La délégation a également porté à la connaissance de la direction de Réseau diverses questions concernant l'activité partielle, les équipements de protection, les chantiers en cours et à venir, la reprise du travail et les préconisations à prendre, le dialogue social et le rôle des représentants du personnel de proximité. Des réponses seront données début de semaine prochaine.

Une prochaine réunion devrait se tenir prochainement pour faire un point sur l'évolution de la situation. D'ici là, vous pouvez faire parvenir vos questions et vos suggestions aux représentants UNSA-Ferroviaire que vous trouverez en dernière page ou en écrivant au Secrétaire Fédéral en charge de Réseau : thetier.c@unsa-ferroviaire.org



Nom	Prénom	Messagerie	Téléphone
ADELL	Dominique	dominique.adell@reseau.sncf.fr	06.77.12.44.50
ALLARD	Raphaèle	allard.r@unsa-ferroviaire.org	07.66.17.15.83
BERTRAND	Pierre	bertrand.p@unsa-ferroviaire.org	06.16.82.59.98
BOUCHEROT	Michel	michel.boucherot@reseau.sncf.fr	06.15.99.58.10
BOUDIN	Roland	roland.boudin@reseau.sncf.fr	
BOUZID	Pascal	pascal.bouzig@unsa-ferroviaire.org	06.14.11.91.28
CHARBONNIER	Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org	06.78.72.16.39
DELBANO	Eric	eric.delbano@reseau.sncf.fr	06.25.19.03.48
DREANO	Régine	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06.32.13.92.57
ESCANDE	Pascal	escande.p@unsa-ferroviaire.org	07.60.07.37.91
ESTEVE	Christophe	christophe.esteve@reseau.sncf.fr	06.17.77.30.94
HUDELEY	Philippe	philippe.hudeley@reseau.sncf.fr	06.27.94.85.07
LEROY	Adrien	leroy.a@unsa-ferroviaire.org	06.87.67.02.66
MEZIGHECHE	Karim	mezigheche.k@unsa-ferroviaire.org	06.34.31.61.51
NOEL	Maurice	noel.m@unsa-ferroviaire.org	06.07.72.67.28
RAWOLLE	Régis	rawolle.r@unsa-ferroviaire.org	06.20.52.78.64
THETIER	Christophe	thetier.c@unsa-ferroviaire.org	06.15.32.68.17
TINANT	Alain	tinant.a@unsa-ferroviaire.org	06.33.05.52.78
TREDEZ	Christophe	christophe.tredez@reseau.sncf.fr	06.73.27.00.25
VALBOM	Alexandre	valbom.a@unsa-ferroviaire.org	06.80.68.69.08
VAYSSE	Stéphane	stephane.vaysse@reseau.sncf.fr	06.80.98.83.12
WARNET	Walter	walter.warnet@reseau.sncf.fr	06.15.52.21.43

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>
 POUR NOUS REJOINDRE ET ADHERER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org